

Annexe B : Rôles des enseignants en adaptation scolaire, des chargés de classe et des enseignants d'une matière dans les écoles inclusives

Annexe B : Rôles des enseignants en adaptation scolaire, des chargés de classe et des enseignants d'une matière dans les écoles inclusives

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des rôles des enseignants dans les écoles inclusives. Le niveau de collaboration et de co-enseignement dans ces écoles variera en fonction d'un certain nombre de facteurs : les divers besoins d'apprentissage des élèves, la formation et les antécédents professionnels des enseignants, l'espace physique et les ressources disponibles.

La direction évaluera les besoins au sein de l'école et choisira le meilleur moyen de déployer le personnel. Les enseignants en adaptation scolaire soutiennent les élèves ayant des besoins particuliers. Lorsque l'enseignant en adaptation scolaire travaille en classe avec des élèves ayant des besoins particuliers, il peut aussi aider d'autres élèves dans leur apprentissage si l'occasion se présente.

Même si les chargés de classe ou les enseignants d'une matière et les enseignants en adaptation scolaire jouent le même rôle, il faut être conscient que chaque type d'enseignant a ses domaines d'expertise qui se complètent mutuellement et enrichissent le milieu d'enseignement et d'apprentissage.

Rôle de l'enseignant en adaptation scolaire	Rôle du chargé de classe ou enseignant de la matière
<ul style="list-style-type: none"> Fournir de l'information au chargé de classe ou à l'enseignant de la matière au sujet des besoins particuliers et du processus de planification. 	<ul style="list-style-type: none"> Fournir de l'information à l'enseignant en adaptation scolaire à propos des programmes d'études.
<ul style="list-style-type: none"> Discuter avec le chargé de classe ou l'enseignant de la matière concernant les accommodements, les stratégies, les modifications et les résultats d'apprentissage de programmes alternatifs propres à certains élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> Discuter avec l'enseignant en adaptation scolaire des résultats d'apprentissage et des stratégies d'enseignement et d'évaluation qui conviennent à des élèves précis.
<ul style="list-style-type: none"> Prendre des décisions conjointes à propos des milieux d'apprentissage appropriés pour atteindre les résultats d'apprentissage des programmes, des cours ou des programmes fonctionnels alternatifs. 	
<ul style="list-style-type: none"> Participer, en tant que membres de l'équipe de planification, à l'élaboration et à la mise en œuvre du PGC. 	

Rôle de l'enseignant en adaptation scolaire	Rôle du chargé de classe ou enseignant de la matière
<ul style="list-style-type: none"> • Trouver ensemble des possibilités de co-enseignement pour offrir du soutien en classe. Les enseignants peuvent tenir compte de certains facteurs comme les résultats d'apprentissage et les accommodements prévus dans le PEI, leur connaissance du programme d'études, des objectifs du programme d'études et les modifications liés au programme d'études et l'organisation matérielle de la salle de classe. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Enseigner aux élèves au sein d'un grand groupe, d'un petit groupe ou individuellement selon leurs besoins. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Aider à cerner les résultats d'apprentissage qui doivent être modifiés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Diriger le processus de sélection des résultats d'apprentissage à modifier et de prestation des cours prescrits modifiés.
<ul style="list-style-type: none"> • Diriger l'élaboration de programmes, de cours et de programmes fonctionnels alternatifs et collaborer avec le chargé de classe ou l'enseignant de la matière pour la prestation des résultats d'apprentissage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec l'enseignant en adaptation scolaire concernant des résultats d'apprentissage choisis de programmes, de cours et de programmes fonctionnels alternatifs qui sont atteints en classe.
<ul style="list-style-type: none"> • Diriger et surveiller l'aide-élève qui travaille dans la salle de classe inclusive. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Diriger l'évaluation des résultats d'apprentissage des programmes, des cours et des programmes fonctionnels alternatifs en collaboration avec le chargé de classe ou l'enseignant de la matière. 	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec l'enseignant en adaptation scolaire pour évaluer les résultats d'apprentissage des programmes, des cours et des programmes fonctionnels alternatifs.
<ul style="list-style-type: none"> • Peut aider le chargé de classe ou l'enseignant de la matière à évaluer les élèves suivant le programme d'études prescrit. La portée de cet appui peut varier en fonction du retrait de la classe, de la collaboration ou des modèles de co-enseignement employés. Par exemple, si deux enseignants décident d'enseigner parallèlement un thème dans le cours de français, ils peuvent tous les deux être 	<ul style="list-style-type: none"> • Diriger l'évaluation des élèves relative au programme d'études prescrit (y compris les programmes prescrits modifiés). Cette responsabilité peut être partagée avec l'enseignant en adaptation scolaire si des modèles de co-enseignement très intégrés sont employés pour enseigner divers thèmes ou unités de travail. L'utilisation intensive de

Rôle de l'enseignant en adaptation scolaire	Rôle du chargé de classe ou enseignant de la matière
responsables de l'évaluation des élèves sur cette matière.	l'enseignement en parallèle, des centres d'enseignement et du co-enseignement sont des exemples de modèles intégrés.
<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner la mise en œuvre des procédures d'évaluation comme : <ul style="list-style-type: none"> - l'horaire des tests; - les accommodements pour les tests; - le contrôle de suivis - les fiches d'observation. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Tout enseignant travaillant avec un élève qui a besoin d'un accommodement est responsable de mettre en œuvre son application. 	
<ul style="list-style-type: none"> • En tant que membres de l'équipe de planification, aider à définir les résultats liés à l'utilisation d'un accommodement et à identifier le personnel responsable. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des documents originaux liés aux accommodements et aux programmes, aux cours ou aux programmes fonctionnels alternatifs à l'enseignant responsable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir les documents originaux relatifs aux accommodements ou aux cours prescrits modifiés à l'enseignant responsable.
<ul style="list-style-type: none"> • Diriger les processus de suivis et de documentation des programmes, des cours et des programmes fonctionnels alternatifs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Diriger les processus de suivis et de documentation des cours prescrits modifiés.
<ul style="list-style-type: none"> • Conserver des copies des documents sur les accommodements, les cours modifiés prescrits et les programmes, les cours ou les programmes fonctionnels alternatifs pour les réviser et les mettre à jour régulièrement. Ce sont les documents de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> • Conserver des copies des documents sur les accommodements et sur les cours prescrits modifiés pour les réviser et les mettre à jour régulièrement. Ce sont les documents de travail. <p>Si des résultats d'apprentissage d'un programme, d'un cours ou d'un programme fonctionnel alternatif sont étudiés en classe, le chargé de classe doit aussi posséder des copies de ces documents.</p>

Rôle de l'enseignant en adaptation scolaire	Rôle du chargé de classe ou enseignant de la matière
<ul style="list-style-type: none"> Participer à des réunions parent-enseignant de la façon convenue avec le chargé de classe ou l'enseignant de la matière en assistant à la réunion ou en formulant des commentaires écrits. 	<ul style="list-style-type: none"> Faire participer l'enseignant en adaptation scolaire aux réunions parent-enseignant de la façon convenue lors des discussions avec lui.
<ul style="list-style-type: none"> Tenir des réunions parent-élève avec des parents d'élèves suivant des programmes, des cours ou des programmes fonctionnels alternatifs. (Cette obligation peut être remplie au moyen des réunions conjointes déjà mentionnées.) 	<ul style="list-style-type: none"> Tenir des réunions parent-élève pour tous les élèves de la classe. (Cette obligation peut être remplie au moyen des réunions conjointes déjà mentionnées.) <p>En ce qui concerne les élèves dont le programme est essentiellement offert en retrait de la classe, les enseignants collaboreront pour déterminer quels renseignements seront échangés et la forme que prendront les réunions parent-élève.</p>

